

## CERTIFICATS VERTS

**19.577 requérants attaquent la Région wallonne**

Le procès qui oppose plus de 19.000 plaignants à la Région wallonne dans le cadre du dossier des certificats verts débutera mardi à 9 h devant le tribunal de première instance de Liège. Trois audiences seront consacrées à l'examen de ce dossier mais la salle où se dérouleront les débats ne pourra accueillir que 50 personnes en raison des mesures sanitaires. Tous ces plaignants seront représentés à titre individuel lors du procès. L'ASBL Touche pas à mes certificats verts (TPCV), sous laquelle ils se sont regroupés, n'est pas partie à la cause. Selon les avocats des plaignants, la procédure ne connaît pas de précédent, vu l'ampleur du nombre de plaignants. La première audience sera consacrée aux plaidoiries des avocats des plaignants. Les avocats de la Région wallonne plaideront le 23 février. Les répliques auront lieu le 9 mars. BELGA

## CORONAVIRUS

**Les personnes prises à la frontière devront faire demi-tour**

Le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, a prévenu dimanche sur VTM que des contrôles seraient effectués aux frontières pour empêcher, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, les déplacements non essentiels vers l'étranger dans le cadre de la lutte contre le coronavirus et que les contrevenants devraient « faire demi-tour ». L'incertitude était de mise sur le sort à réserver à toute personne prise sur le fait alors qu'elle tente de partir à l'étranger pour un voyage non essentiel. Un document interne à la police semblait indiquer que les agents devaient laisser passer cette personne en question, non sans lui avoir infligé une amende de 250 euros. Selon M. Van Quickenborne (Open VLD), ce n'est pas le cas. « Et si l'on essaie une nouvelle fois de repartir, alors il y a récidive. Ensuite, il y aura une convocation directe au tribunal et ce seront des amendes de plusieurs milliers d'euros », a précisé le ministre. BELGA



Vincent Van Quickenborne. © PHOTO NEWS.

**Interdiction des écharpes, foulards et bandanas : c'est officiel**

Le *Moniteur* a publié dimanche l'arrêté royal qui interdit l'emploi des écharpes, foulards et bandanas comme moyens de protection contre la propagation du coronavirus, comme le préconisait un avis rendu mardi par le Risk Assessment Group (RAG) sur le port du masque et avalisé vendredi par le comité de concertation. Les nouvelles règles entreront en vigueur le samedi 13 février. L'arrêté royal, signé par la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden (CD&V), permet l'utilisation d'un masque ou (de) toute autre alternative en tissu (masque sans ventilation, fabriqué en tissu ou en matériau jetable, qui s'ajuste étroitement sur le visage, couvre le nez, la bouche et le menton) » pour « empêcher la contamination par un contact entre personnes ». Le texte ne reprend toutefois pas la recommandation des experts du RAG qui conseillait fortement de porter un masque au bureau même si la distance de 1,5 mètre peut être maintenue. BELGA

## SOCIAL

**Le MR au tournant de l'allocation universelle, Miller sur la route**

Richard Miller, ex-ministre de la Culture, ex-échevin à Mons, est rappelé sous les drapeaux bleus, pour explorer le concept, innovateur socialement, d'allocation universelle. © DOMINIQUE DUCHESNES

Les bleus, ce lundi, doivent charger Richard Miller de rédiger une étude sur l'allocation universelle. Pour en faire un axe du programme social du parti. Idéalement, mille euros pour tous dès la naissance, sans conditions. Grosse innovation, et vraie petite révolution dans la cathédrale de la Sécu.

## DAVID COPPI

Ce n'est pas nouveau, mais ça va sortir. L'allocation universelle, ou revenu de base (dixit le philosophe Philippe Van Parijs), selon les écoles, fait débat depuis un temps : « On trouve une trace dans... *Utopia*, l'ouvrage de Tomas More, publié en 1516 », mentionne Richard Miller. Elle est dans l'air depuis un petit vingt ans, où l'on s'interroge sur l'épuisement du modèle social hérité des années 1950. Elle est mise en œuvre timidement ici et là sous différentes formes expérimentales, dans certains Länder allemands, aux Pays-Bas. Et puis, là, aujourd'hui, une « grande » formation politique y va franco, veut en faire une pièce maîtresse de son programme social. Ce lundi, en bureau politique du MR, Georges-Louis Bouchez et ses acolytes chargent Richard Miller de rédiger une étude approfondie sur ce sujet pas conforme, qui reste un mystère et une promesse. Une aventure,

pour commencer.

## Epicentre

Retiré de la scène politique, ex-ministre francophone de la Culture, le Montois, qui évolue désormais au sein de son « Atelier des Capucins », est rappelé sous les drapeaux bleus. Jamais loin de l'épicentre, au MR comme en tout, conseiller spécial à la présidence du parti et dans le giron de Pierre-Yves Jeholet à la Communauté, il reprend du service pour explorer l'objet sous toutes ses facettes et, si tout va bien, signer un document décisif à discuter-adopter en université d'été du parti, en août.

« J'ai pris part récemment aux travaux sur le statut de l'artiste, et nous sommes tous ressortis de là en nous disant qu'il y avait bien ce qu'il faut appeler des poches de pauvreté dans la société ». Un peu des angles morts, où la sécurité sociale n'arrive pas, ou plus. « C'est vrai pour les artistes, aussi des étudiants, des indépendants, des travailleurs à la peine... Ajoutez la digitalisation et la robotisation, la multiplication des emplois précaires, l'ubérisation... Bref, là, on se dit qu'il faut élaborer dès à présent une réponse globale. Georges-Louis s'est tourné vers moi pour creuser la piste de l'allocation universelle, je suis heureux et fier ».

## Pont

L'histoire dresse un pont : créateur du « libéralisme social », avec Louis Michel, au milieu des années nonante, Richard Miller est reconvoqué 25 ans plus tard, par Georges-Louis Bouchez, pour donner un nouveau souffle au concept porteur – on parle de « libéralisme populaire » – via cette allocation universelle qui représente une grosse innovation potentiellement, une petite révolution aux portes de la cathédrale de la Sécu, une troisième voie à elle toute seule. « Idée maîtresse : une en-

tité politique – Etat, Région, commune – verse un montant à toutes et tous dès la naissance, de façon inconditionnelle, sans obligation en retour. Plusieurs centaines d'euros, selon certains partisans ; un millier d'euros, pour avoir une taille critique, c'est l'objectif ». Financement ? « Pourquoi pas les prélèvements sur les gros pollueurs, ou la taxe Tobin sur les transactions financières ? Du reste, sachez que Tobin lui-même est un partisan du principe d'allocation universelle ». Georges-Louis Bouchez aussi, qui avait lancé l'idée côté libéral dans un essai, *L'aurore d'un monde nouveau*, publié en mars 2017 : « Il a de la suite dans les idées, soulignez-le, pensez notamment aux 175 ans du parti libéral, c'est un moment clé ».

## Covid

Richard Miller étudie la question, sa conviction est ancrée : « On est dans quelque chose d'innovant pour toutes celles et tous ceux qui n'entrent pas dans les standards de la Sécurité sociale ; c'est aussi un formidable outil dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, et ce que l'on appelle aujourd'hui les pièges à l'emploi ; un outil aussi pour mieux harmoniser vie professionnelle et vie privée ; un incitant pour celles et ceux qui voudraient oser créer une petite entreprise, se lancer, là ils ont un socle, quoi qu'il arrive ».

On touche à la Sécu, les syndicats s'opposent ? « C'est vrai, ils dénoncent une possible "atteinte" au système social, craignent parfois de voir leurs pouvoirs diminuer ; je pense qu'ils seraient bien inspirés d'évaluer tout cela, d'évoluer, ils ne peuvent ignorer qu'ils sont confrontés à la transformation des modes de production ». Et puis, covid oblige, pensez au fameux très présumé « monde d'après » : l'allocation universelle a un côté viral, ça pourrait être vital.

**Dans l'Atelier des capucins**

Ex-parlementaire libéral et ministre de la Culture en Communauté française, écrivain, essayiste, conférencier (voir son cours *Le mal-aimé de l'art : le travailleur*, au Collège Belgique à Charleroi, visible en ligne sur [academieroyale.be](http://academieroyale.be)), Richard Miller, en duo avec Jean Meurice, évolue au sein de son Atelier des capucins, créé à Mons il y a un peu plus d'un an, un espace voué aux artistes, à la culture, aux échanges littéraires, aux débats philosophiques. On y expose en ce moment des œuvres du sculpteur Christian Claus, du plasticien Christian Israël, de la peintre Véronique Loquet. C'est aussi le siège d'une maison d'édition, Créations Europe Perspective, qui publie *Détours du monde*, récit du Tour du monde à vélo à la rencontre des cultures, par trois jeunes belges, Mélik Khiari, Quentin Jossen et Yvan Paquot. En collection Textes rares, on trouve un récit de la vie de Rubens par Alexandre Dumas. Sans oublier *Ulenspiegel*, revue trimes-trielle de philosophie-culture-politique-art, dans laquelle Richard Miller, dans une autre langue, renvoyait récemment à « AragonBretonPicabiaetlatribusurréaliste », son autre monde.

D.C.I